"LE MATIN" 18 janv. 1995

ne du code de travail (VIII)

déterminée

par

Par
Me Mhammed
El Fekak

Le domaine du contrat à durée déterminée

Les cas les plus fréquents d'un contrat à durée déterminée appartiennent aux catégories suivantes :

- Emplois temporaires par nature, c'est-à-dire, emplois saisonniers d'une tâche appelée à se répéter chaque année, (Travail temporaire dans les exploitations agricoles et forestières).

- Emplois pour lesquels il est d'usage constant de recourir, dans certains secteurs d'activité, au contrat à durée déterminée en raison de la nature ou du caractère de l'emploi (hôtellerie, restauration...).
- Accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise consistant dans l'exécution d'une tâche occasionnelle ou de travaux urgents ou à la survenance, dans l'entreprise, d'une commande exceptionnelle.

- Remplacement d'un salarié, parti pour congé (de toutes sortes), pour le service national, ou dont le contrat est suspendu provisoirement (accouchement, malaie, accident...).
- Emplois occupés par un étranger.
- Emplois d'apprentissage ou de formation professionnelle.

Par ailleurs, un contrat à durée déterminée doit ête, obligatoirement, établi par écrit et comporte la définition précise de son objet, à défaut, il est réputé conclu pour une durée indéterminée.

En conclusion, nous proposons de :

- Supprimer purement et simplement l'article 43.
- Limiter le recours de l'employeur au contrat à durée déterminée aux cas restreints qui devront être fixés par la loi.
- Limiter la durée à six mois au plus, renouvelable une seule fois.

"Paysages du Maroc"

thème d'une exposition à Bonn de deux peintres, un Allemand et un Marocain

Sous le thème "Paysages du Maroc", deux artistes allemand et marocain exposeront à partir de demain au "Club de la Presse" de Bonn, leurs œuvres dont une bonne partie est consacrée à la richesse pittoresque des sites marocains.

Placée sous le signe de l'amitié maroco-allemande, cette exposition mettra le Maroc à l'honneur et permettra à ses nombreux visiteurs de découvrir et d'apprécier ses fascinants paysages peints avec talent et amour.

Pour le peintre allemand, Mme Ada Mee, architecte de Heidelberg, tout a commencé par un premier voyage au Maroc, où elle a été « séduite et ensorcellée » par la beauté des paysages et sites marocains ainsi que par la profusion des couleurs et leur contraste. Ce « coup de foudre » a inspiré à cette artiste, qui n'est pas à sa première exposition, des fresques aussi éloquentes les unes que les autres. Très affable, le peintre allemand affirme sans ambages qu'on « ne peut pas résister à cette beauté et à cette richesse qui vous éblouissent, vous enchantent et vous entraînent parfois dans un monde féérique ».

Quant au second peintre, M. Benchekroun Abdelhamid, qui participe à cette exposition avec une vingtaine de tableaux, il fait remarquer que la peinture « n'est point incompatible avec l'exercice de ses fonctions diplomatiques ». « Au contraire, souligne ce premier conseiller de l'ambassade du Royaume du Maroc à Bonn, les deux font appel à l'imagination créative, à une certaine rigueur, à un sens de l'observation et s'harmonisent parfaitement ».

Dans un style tantôt allégorique, tantôt surréaliste, M. Benchekroun qui a déjà exposé en 1987 à Islamabad alors qu'il était en poste au Pakistan, a habilement choisi pour illustrer sa vision du monde des thèmes tels que "Elan de jeunesse", "Espérance", "Tendresse" ou "Joyeuses retrouvailles".

Le vernissage de cette exposition sera présidé par l'ambassadeur de S.M. le Roi en Allemagne, M. Abdelaziz Benjelloun, en présence de nombreuses personnalités allemandes, des membres du corps diplomatique accrédités à Bonn, ainsi que des hommes de culture et journalistes allemands.

EDUCATION

Cambridge, l'Université aux 67 prix Nobel,